

mal intentionnée, seront tout à fait privés de moyens, s'ils arrivaient à devoir changer de style?

Je suis convaincue qu'une période de questions télédiffusée imposerait un style beaucoup plus responsable à ce moment particulier de nos délibérations. Notre période de questions est d'ailleurs plus intéressante que dans d'autres pays, puisqu'il y a très rarement de préavis, et que cet élément de surprise qui est propre à notre Chambre saura certainement intéresser la population et l'amener à s'intéresser à cette période de questions.

Je suis donc convaincue que la télédiffusion de la période de questions en changera le style et, qui sait, engendrera peut-être des questions beaucoup mieux accordées aux véritables préoccupations de la population. Pourquoi craindre cette expérience, monsieur le président? Je m'explique mal les réticences des députés de l'opposition, et je ne peux que penser qu'ils craignent de perdre la face devant le jugement populaire qui sera évidemment impitoyable une fois que les gens auront un accès direct à nos délibérations.

Un autre aspect de nos délibérations qui tirera un très grand avantage de la télédiffusion, ce sont nos discours. J'ai fait ma carrière à la télévision comme beaucoup le savent, et dans le métier nous disions toujours qu'il n'y a rien qu'on ne puisse dire en cinq minutes. A condition, bien entendu, de savoir ce qu'on dit, de bien choisir ses mots et de ne pas se répéter. L'action du Parlement y gagnerait à être beaucoup plus concise et beaucoup plus contrôlée des deux côtés de la Chambre. Par des abus des privilèges de la Chambre, certains députés s'aventurent très volontiers hors du sujet, prennent le temps de la Chambre pour dire des choses insignifiantes. Et tout ça, monsieur le président, ne résistera pas très longtemps à la télévision.

Et nous en arriverons peut-être par le moyen de la télédiffusion des débats à la Chambre à cette réforme du Parlement, que les ministériels réclament à grands cris, et dont ces messieurs de l'opposition se détournent parce que évidemment ils n'ont aucun intérêt à voir ce Parlement fonctionner de façon efficace. Ce serait leur perte. Ils ne veulent pas que ce Parlement fonctionne de façon efficace, car ce n'est pas du tout dans leur intérêt.

Et ils se fient au fait qu'il y a ici une certaine théologie du consensus quand il s'agit des réformes du Parlement. Eh bien, cette théologie, comme bien d'autres, pourrait évoluer très rapidement devant l'impatience que le peuple ne manquera pas d'exprimer, si l'on continue à retarder inutilement la diffusion des débats de la Chambre, et si l'on continue à multiplier les discours dans le seul but de faire passer le temps nécessaire à l'adoption des lois. L'opposition résiste également à la réforme du Parlement, et j'estime, comme l'honorable député qui est intervenu avant moi, que la télédiffusion des débats de la Chambre précipitera vraisemblablement la réforme du Parlement, ce qui nous permettra de nous mettre à l'heure du XX<sup>e</sup> siècle et de gérer ce Parlement efficacement, comme nous pouvons le faire à notre époque.

De même que la télévision a essoufflé la guerre du Vietnam, par exemple, alors que tous les soirs de la semaine les gens pouvaient voir de vrais soldats tant Vietnamiens qu'Américains se faire tuer sur un vrai champ de guerre, très rapidement, les gens ont crié: Arrêtez! On ne peut pas continuer cette guerre qui détruit des personnes, et qui détruit des pays.

#### *Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre*

La télévision, disent ceux qui analysent ces situations, a fini par essouffler cette guerre du Vietnam et a forcé les dirigeants d'y mettre fin. De même, la télévision est également passée par certaines périodes de crises comme, par exemple, la popularité de la drogue aux États-Unis. Cette popularité a été contractée du seul fait qu'elle a été quotidiennement exposée et discutée à la télévision. La surexposition qu'apporte la télévision téléscopie les événements et oblige plus rapidement que par d'autres moyens ceux qui sont en cause à faire le point. Je crois que si nous télédiffusions nos débats, nous arriverions tous très vite à améliorer la qualité de nos interventions à la Chambre, et nous reconnaitrions rapidement que nous avons à la Chambre une très grande obligation d'être plus pertinents, plus proches des véritables préoccupations du peuple. Nous devons le reconnaître en toute humilité: nous prenons entre nous des habitudes de discourir et de nous parler à la troisième personne, et ce sont là des choses que les gens ne comprendront peut-être pas très bien. Je le répète, nous arriverons très rapidement à en conclure qu'il nous faut changer notre style et améliorer la qualité de nos travaux à la Chambre.

J'estime, quant à moi, que la télévision des débats de la Chambre des communes améliorera le Parlement, et c'est cela que je recherche en appuyant la proposition visant à la diffusion des débats. Cette initiative aura également l'insigne avantage de résorber l'écart qui existe presque inévitablement entre le peuple et le Parlement. Le pays est grand, les députés doivent consacrer presque tout leur temps à Ottawa, et certains d'entre nous, qui habitent à l'extrémité du pays, trouvent certainement très difficile de coordonner leurs horaires pour être à la fois présents dans leur circonscription et remplir leurs devoirs de parlementaires. Mais si nous pouvons concilier les deux, par le moyen de la télévision, nous serons à la fois physiquement présents à la Chambre et présents dans nos circonscriptions, alors les gens nous verront fonctionner en tant que représentants. Alors cet écart qui est inévitable sera résorbé, et n'est-ce pas que c'est là une chose qui devient de plus en plus importante? Au fait, on sait que le peuple, dans bien des cas, se désintéresse des activités de ses parlementaires. La diffusion des débats nous rendra, par conséquent, beaucoup plus présents à nos électeurs; elle les amènera à mieux comprendre ce qui nous occupe, ce que nous faisons dans le Parlement. Et peut-être qu'à travers toutes nos délibérations saisiront-ils l'acharnement avec lequel nous essayons d'exécuter notre tâche, et ce dans leurs meilleurs intérêts.

Il m'est difficile, par conséquent, de comprendre les réticences de l'opposition devant cette proposition de télédiffuser les débats. Leurs réticences ressemblent aux objections anciennes qui avaient été formulées au sujet du harsard. Quand il a été proposé d'imprimer le compte rendu des débats, les mêmes objections que nous entendons de la part des honorables députés de l'opposition ont été présentées. Mais est-ce que nous n'avons pas fait la preuve, monsieur le président, d'imprimer le compte rendu des débats? Ce n'est rien d'autre qu'un compte rendu des débats électroniques que nous vous proposons, une communication qui est tout simplement en accord avec les moyens technologiques de notre temps.

En terminant, monsieur le président, on me permettra sans doute de rapporter une expérience que j'ai faite dans une petite communauté qui s'appelle Ferme-Neuve, et qui est située à une centaine de milles au nord d'Ottawa. J'étais allée à cet